

## Faculté de philosophie et lettres



### GERM2345 Questions spéciales de linguistique néerlandaise: aspects phonétiques et phonologiques des variétés du néerlandais moderne

[30h] 4 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2007-2008, 2009-2010,...

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Ludovic Beheydt  
**Langue d'enseignement :** Néerlandais  
**Niveau :** Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

- Description adéquate des variantes parlées du néerlandais moderne.
- Introduction à la variation sociolinguistique du néerlandais parlé.
- Introduction à la méthodologie de l'enseignement de la prononciation.
- Aperçu des normes et des attitudes dans le domaine de la prononciation.

Au terme du cours, l'étudiant doit avoir perfectionné sa prononciation du néerlandais et doit être capable de juger la qualité des variantes du néerlandais parlé.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Aperçu systématique des principes phonologiques et phonétiques nécessaires à la description adéquate du néerlandais parlé.
- Aperçu des problèmes phonétiques des francophones.
- Aperçu des attitudes et des normes sociolinguistiques dans le domaine de la prononciation.
- Exposé illustré des "deux bases d'articulation" dans la langue parlée des médias.
- Exercices libres de didactique de la prononciation.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours veut amorcer une réflexion sur la normativité en prononciation et introduire l'étudiant à l'étude phonologique et phonétique du néerlandais. Dans une première partie l'accent sera mis sur le système phonologique et phonétique du néerlandais. A cette fin, les étudiants doivent préparer une présentation sur un aspect de la prononciation du néerlandais. Une deuxième partie, consacrée aux normes en prononciation, aborde les aspects sociolinguistiques de la prononciation. Une troisième partie tente un aperçu des variétés du néerlandais moderne.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Une bonne connaissance du néerlandais de base.

Evaluation : L'examen consiste en deux parties : une partie pratique dans laquelle l'étudiant doit appliquer la matière à des exemples concrets et une partie théorique pour laquelle l'étudiant peut présenter soit un examen soit un travail personnel.

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>GERM21</b>	Première licence en langues et littératures germaniques	(4 crédits)
<b>GERM21/BN</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Néerlandais)	(4 crédits)
<b>GERM21/DN</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Néerlandais)	(4 crédits)
<b>GERM21/NB</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Anglais)	(4 crédits)
<b>GERM21/ND</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Allemand)	(4 crédits)
<b>GERM22</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques	(4 crédits)
<b>GERM22/BN</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Néerlandais)	(4 crédits)
<b>GERM22/DN</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Néerlandais)	(4 crédits)
<b>GERM22/NB</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Anglais)	(4 crédits)
<b>GERM22/ND</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Allemand)	(4 crédits)